L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 18 JUIN 1890.

M. CHARLES L. C. DUPUY.

On verra aux annonces que M. Charles L. C. Dupuy vient d'être élu à l'unanimité caissier de la "State National Bank" et qu'il entrera en fonctions aujourd'hui même.

Tous nos lecteurs connaissent M. Dupuy qui, il y a quelques années, remplissait dans l'institution de crédit que nous nommons plus haut la même position éminente à laquelle le rappelle maintenant la confiance des directeurs. Sa haute compétence, sa longue expérience des affaires, sa parfaite honorabilité le recommandaient tout naturellement aux suffrages des administrateurs de la banque qui ont été heureux de le replacer dans la position qu'il avait autrefois occupée avec tant de distinction.

La State National Bank, qui dans le passé s'appelait la Louisiana State Bank, est la plus ancienne institution de crédit à l'ouest des Alleghany, ayant été incorporée par la Législature en 1818. Elle est en relations d'affaires avec tous les grands centres financiers du monde. La Direction voulant être utile à la partie franco-américaine de la ville, a établi une succursale dans le local si connu de l'ancienne banque, au coin des rues Conti et Royale, acte de sage prévoyance qui lui a depuis longtemps valu la reconnaissance de l'ancienne population. Dans cette succursale on peut obtenir des traites et des lettres de crédit sur la France, l'Allemagne, l'Angleterre et tous les points importants des Etats-Unis.

Avez-vous des maux de tête?

Le "Preston's Hed-Ake" les guérit en 15 minutes; *mais il ne guérit aucun autre mal.*

Se teindre ou non est simplement une affaire de goût, il est de bon goût de se servir de la Teinture de Buckingham pour les Favoris.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

David Buchner à Mlle Rebecca Cox.
Andrew B[?]hler, à Mlle Mary L. Gautier.
Jacob Butz à Vve Elma Harris.
Léopold Brown à Mlle Célestine Charles.
Robert Edwards à Mlle Virginie Mason.
George J. Schaefer à Mlle Katie Egley.
Joseph J. Coudrae à Mlle Adèle Taranto.
Emile V. West à Mlle Rosa Murphy.
Frank Kimble à Mlle Elizabeth Fruchter.
Léopold Thomas à Mlle Isor Wims Berry.

Naissances.

Mme Louis Gabler, un garçon.
Mme Salvador Bandasso, une fille.
Mme Max Heller, une fille.
Mme Alfred Chardin, une fille.
Mme Wm J. Bertsch, une fille.

Décès.

Cécilia Barrière, 2 ans, coin des rues O'Rielly et Prieur.
Veuve A. Luminais, 81 ans, 249 1|2 rue Dumaine.
Veuve Alfred Sarrain, 46 ans, 149 rue Gasquet.
Wm Ochs, 15 mois, coin des rues Rochebleve et Hôpital.
Emma C. Tougerat, 6 ans, 81 rue St-Antoine.
Robert Palmer, 19 ans, Lafayette, Lne.
Pauline M[?], 24 jours, 511 rue Conti.
Rosa I. Magee, 13 mois, 1310 rue Tchoupitoulas.
Marie Levy, 2 mois, 60 rue St-Louis.
Alicia Jones, 2 ans, 432 rue Dumaine.
Mlle Mary J. Taylor, 16 ans, 167 avenue Nashville.
Mme Elizabeth Kidney, 70 ans, 57 rue St-Thomas.
Un garçon, Mary Jackson, 7 jours, coin des rues Washington et McCa thy.
Louise Pierre, 54 ans, coin des rues Wall et Lowerline.
Mary E. Ziegler, 4 mois, 291 rue Terpsichore
Elodie Payson, 4 mois, coin de la rue Orléans et le City Park.
Vve Eliza Kelly, 68 ans, 451 rue White.
Albert Riess, 6 ans, rue Adam, près Pearl.
Theo Brown, 7 jours, 230 rue Perdido.
Rosalie Barocco, 11 mois, 326 rue Calliope.
Anastasia Ilvis, 4 mois, 174 rue St-Pierre.
John Kilk, 16 mois, 96 rue Haütiême.
Harry Peterson, 80 ans, Tuxieburg.
Frank J. Stone, 17 ans, 73 rue St-Louis.
Gus Moore, 40 ans, 44 rue Liberté, côté sud

Cour Suprême.

—L'Etat contre Toney Cosgrove, condamé pour meurtre. Jugement confirmé.

Geo. C. Weddill contre Geo. Walter. Jugement amendé et confirmé.

L'Etat contre Joshua Torley.

Mme A. S. Saunders contre Mme T. J. Maegund—Ordonnance de non lieu.

H. Ware contre M. M. Morris et L. N. Greenwood—Rejet de la demande d'appel.

Abraham Stein contre Lazarus Brumer. Annulations des poursuites.

Cour Civile de District.

—La succession de Sam Bruchfield est ouverte.

Saul Weiss et Geo. Borde demandent l'émancipation.

John F. Popp contre E. W. McEnany pour $363,771.

Ed. J. Schlieder contre la Louisiana Brewing Co. pour $90,209.

Commissariat des Etats-Unis.

—Bernard Meyer, qui a comparu hier matin devant le commissaire Wright pour avoir refusé de répondre aux questions d'un des employés du recensement, a déclaré que l'employé en question s'était présenté peu poliment et qu'il n'avait pas cru devoir répondre à ses questions, d'autant plus qu'il ne s'était pas annoncé comme employé du gouvernement.

S'il se fut présenté autrement, il lui eut répondu. Le juge l'a acquitté sur sa promesse de répondre aux questions qui lui seront posées. Il a déclaré son intention de faire observer la loi et espère que l'aventure de M. Meyer, qui eut pu se être quitte à moins bon marché, servira de leçon à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

Assassinat.

—Hier soir à 8 h. 30, John Matto, propriétaire du boarding-house situé rue St-Philippe, No 12, jouait aux cartes dans un petit appartement situé sur le derrière, au rez-de-chaussée. Il était en compagnie de Angelo Faco, cordonnier, Jos. Brisolari, marchand d'huîtres, Léonard Schiero, marchand de fruits, et Camille Vitrano, marchand d'huîtres.

Tout à coup une détonation s'est fait entendre et Vitrano est tombé à la renverse, baignant dans son sang. Un coup de feu avait été tiré par une porte située à une distance de 8 pieds de la victime, par un individu qui s'était introduit dans l'allée et avait disparu aussitôt après. L'ambulance a été appelée immédiatement, mais Vitrano a succombé presque immédiatement à sa blessure. Il a eu le côté droit de la figure labourré par les balles que contenait l'arme de l'assassin, un vieux tromblon.

Une balle avait pénétré par la tempe droite dans la tête, une autre avait traversé le nez de droite à gauche, une troisième avait pénétré en avant de l'oreille et une autre au-dessous. Trois au moins de ces blessures pouvaient causer la mort. Le corps a été transporté au 3me Poste de police aussitôt après l'autopsie.

On ignore le mobile du crime et l'on ne sait pas davantage quel est l'assassin, ainsi du reste qu'il arrive toujours dans ces sortes d'affaires. Les Italiens se sont montrés très peu disposés à parler et nous croyons inutile de publier sur cet assassinat des détails de l'exactitude desquels il y a lieu de douter. Plus tard dans la soirée, la police a arrêté John Matto et son fils Frank Matto âgé de 14 ans et une accusation d'assassinat a été portée contre eux.

Le défunt était âgé de 26 ans.

Angelo Palisio a été arrêté ce matin à 1 heure 15 par le caporal Boyard.

Indisposition.

—Hier soir, à 5 heures 30, David Bigens, couleur, âgé de 40 ans, habitant à Southport, a été subitement indisposé dans un char de la rue St-Charles. Il a été transporté à l'hôpital.

Columbia Athletic Club.

—La date fixée pour la lutte qui doit avoir lieu au Columbia Athletic Club approche et les combattants ne perdent pas leur temps. Bischer et Cole sont, dit-on, en parfait état et ont chacun bon espoir de gagner la bataille. Bischer s'exerce au Schieder Garden, à Carrollton, et Cole, au Sunny South Athletic Club.

La rencontre promet d'être une excellente exhibition de pugilat entre *feather-weights*. Le prix est de $400, dont $100 à celui qui sera battu. Les tickets sont en grande demande et chacun des membres a reçu le sien.

Retour de Bosseo.

—Thos. T. Bosseo, le forçat évadé qui a été arrêté à Philadelphie et dont le nom rappelle une histoire connue de tous, la séduction de Mlle Kuhn, trompée par un certificat de mariage au bas duquel Bosseo avait signé le nom du juge Voorhies, a été ramené en ville et transféré hier au pénitencier.

Représentation au bénéfice des Chevaliers de Pythias.

—Après-demain, vendredi, le premier bataillon U. R. K. of P. de la Louisiane—en français: Chevaliers de Pythias, Ordre Militaire—donne une grande représentation dramatique, à son bénéfice, au Grand Opera House. Cette soirée, qui sera évidemment brillante et intéressante, attirera la foule dans la grande salle de la rue Canal.

Le prix du billet n'est que de 50 cents, siéges réservés 25 cents extra. Nous souhaitons au bataillon un compte-rendu aussi bien que possible.

Infanticide.

—Polly Ray, une négresse de 25 ans, habitant rue Conti No 343, est employée comme servante dans une famille de la rue Villeré, près Esplanade. Elle a toujours été une domestique fidèle et on lui avait laissé l'usage d'une chambre au 3me étage. Il y a quelque temps, ses maîtres, surpris d'un embonpoint qu'ils ne s'expliquaient pas, lui en demandèrent la cause. Elle répondit que ce n'était pas ce que l'on croyait et qu'elle était sujette à une maladie particulière, mais que du reste elle serait guérie dans quelques jours parce qu'elle ne durait jamais longtemps.

Elle cacha néanmoins autant qu'elle put sa difformité mais ses maîtres persistèrent à croire qu'elle s'était fait une bosse et ils commençaient à être fort intrigués, lorsque samedi soir, ils entendirent des gémissements partant de la petite chambre où une des dames trouva Polley fort peu à son aise. Le Dr Bayon fut immédiatement appelé mais avant son arrivée, Polly avait étouffé le mioche et après l'avoir enveloppé dans un chiffon l'avait caché entre deux poutres du toit dans un cabinet noir.

Le Dr Bayon, qui ne pouvait se méprendre sur la nature de la maladie, le chercha en vain malgré les protestations de la mère qui niait son existence. Quand on insista elle se fâcha et ce n'est que lundi après l'avoir fait transporter chez elle qu'on a examiné sa chambre et trouvé des traces de sang qui ont conduit à la cachette où le petit corps d'un enfant du sexe féminin a été découvert.

Le sous coroner Archinard a été appelé et après avoir pratiqué l'autopsie il a déclaré que d'après l'examen des poumons il pouvait affirmer que l'enfant était né viable et qu'il était mort suffoqué. Le verdict du jury a été rendu selon les faits et le résultat sera que Polly qui est très malade par sa propre faute, sera probablement accusée de meurtre par le sergent Walsh, qui fait en ce moment une enquête.

Un singulier mariage.

—Une cérémonie sinon étrange, du moins peu commune, a eu lieu hier, pardevant le juge Price, de la 1re Cour de Cité. Il s'agit du mariage de deux enfants dont les âges réunis donnent le total de 29 ans, soit 15 ans pour le mari, M. Th. V. Martinez et 14 ans pour l'épouse, Mlle Annie Reary.

Le Bureau de Santé avait donné son consentement à cette union, les parents n'y voyant aucune objection.

Les mamans ont assisté à la cérémonie, fort courte du reste, de l'union des deux gamins qui n'aspirent déjà plus qu'à être grand-père et grand'mère. C'est un vœu que ces jeunes époux trop pressés ne réaliseront pas de sitôt, et pour le moment il faut qu'ils se contentent de sucer des berlingots en allant à l'école.

Le Sophie Newcomb Memorial College.

—On ne connait pas assez, dans notre district français, l'institution consacrée aux hautes études, connue sous le nom de "Sophie Newcomb Memorial College," une véritable et digne succursale de l'Université Tulane.

De touchants souvenirs se rattachent à la création de cet établissement modèle. Mme Joséphine Louise Newcomb avait une fille qu'elle adorait, et qu'elle perdit à la fleur de l'âge. En mémoire de cette enfant et avec la dot qu'elle lui avait réservée, elle fonda pour les demoiselles de son âge, l'institution qui nous occupe. Etablie d'abord, en 1886, rue du Camp, près de la Bibliothèque Howard, elle va être transférée à la rentrée des classes, dans la magnifique propriété Burnside, qui occupe tout un îlet, borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Chestnut et Sixième.

Cette nouvelle acquisition est encore due à la générosité de la fondatrice. C'est bien loin, cela, du district français où résident tant de jeunes filles qui pourraient assister à ces cours et y feraient donneur; mais il faut en faire notre deuil. La Nouvelle-Orléans est décidément déplacée; d'ailleurs, force nous est bien d'en passer par les préférences de la donatrice.

Nous sommes heureux de trouver au nombre des professeurs de cet établissement qui n'a pas, ici, son égal, une Dame portant un nom français et se distinguant, dans l'enseignement de la langue que nous parlons, par un rare talent; nous voulons parler de Mlle Marie Augustin—non seulement un professeur connaissant à fond son métier, mais une conférencière habile.

Voici la série des cours qui se trouvent sous la direction de Mlle Marie Augustin:

Grammaire et Syntaxe; Histoire de France; Littérature; Rhétorique.

Les élèves de ces cours, après avoir été examinées soigneusement par les directeurs du Collège, MM. le Col. Preston Johnson, président de l'Université Tulane; V. B. Dixon, président du Sophie Newcomb; Alcée Fortier, professeur à l'Université, ont reçu un certificat qui atteste leurs connaissances et leurs capacités. Voici les noms des graduées de cette année: Mlles Henriette Cummings, Sallie F. Henderson, Fannie L. Howe, Maggie G. Powers, Corinne Bouchon, Anna Spellman, Elizabeth White.

La faculté du "Sophie Newcomb College" ne se compose pas seulement de Mlle M. Augustin; nous y remarquons aussi les noms de MM. et Mmes B. V. B. Dixon, J. M. Ordway, Ev. W. Ordway, U. Bettison, G. Gessner, I. C. Nixon, H. Deiler, L. G. Edwards, E. Woodward, B. Roberts, E. Rossner, J. C. Logan, F. Schaffter et M. Austin. Quant aux administrateurs, ils sont tout tout simplement choisis parmi les sommités de notre population de la ville et des campagnes, y compris le gouverneur Nicholls, le maire Shakspeare et nos sénateurs à Washington—un magnifique patronage, comme on le voit; il donne une haute idée de cette école et du niveau élevé des études qui s'y font, des connaissances qu'on y acquiert.

Université Tulane—Exercices de fin d'année.

—Nous touchons à la clôture de l'année scolaire: Certaines écoles ont déjà terminé leurs cours; d'autres s'apprêtent à fermer leurs portes. Ce ne sont, partout, que distributions de prix, exercices de fin d'année, soirées de gala. Tous les élèves sont dans l'attente; toutes les familles, en émoi. Nous le concevons aisément. Tous nous avons passé par là, comme enfants ou comme parents; nous prenions franchement part à toutes ces anxiétés, à toutes ces joies, et nous faisons de notre mieux pour en rendre compte, mais à l'impossible nul n'est tenu. Nous recevons, par exemple, fort tard, dans la soirée, des invitations à une série de deux soirées qui doivent avoir lieu aujourd'hui même et demain, par deux divisions différentes de l'Université Tulane. Nous voudrions nous étendre sur ce sujet; il en vaut la peine, mais le temps nous manque, sinon l'espace. Nous sommes obligés de nous borner à annoncer ces deux soirées, sauf à y revenir plus longuement, après qu'elles auront eu lieu.

Indigent Orphans' Institute.

—Les exercices de fin d'année de l'Institution des Orphelins ont eu lieu lundi soir au Globe Hall en présence d'une nombreuse assistance qui a applaudi à un programme aussi complet que bien composé et intelligemment rendu.

Dialogues, chant, récitations, rien n'a manqué à cette soirée pour en faire un délicieuse fête qui s'est terminée par un bal.

Le programme avait été composé par M. E. J. Hamilton, principal de l'institution et Mme N. Populus, professeur de français.

Le bureau des directeurs de cette institution est ainsi composé:

Duplessis, président; M. J. Piron, ex-officio; P. R. Dupuis, trésorier; L. L. Montplaisir, secrétaire; P. Quezerque, E. J. St-Cyr, John Roux, Ed. Valain, L. A. Martinet, M. C. Bordenave.

Mort de M. Ch. T. Dugazon.

Hier, à près de trois heures du matin, est mort, enlevé par une maladie qui fait rapidement des victimes, quand elle n'est pas enrayée à temps, un homme qui depuis de nombreuses années s'était fait estimer, ici, dans le monde des affaires—M. Ch. T. Dugazon, principal associé de la maison Rochereau, une des plus respectables de la Nouvelle-Orléans.

M. Dugazon, né à la Guadeloupe, habitait notre ville, depuis fort longtemps; il s'était conquis la confiance de ses anciens patrons, dont il est devenu l'associé, dont il dirigeait habilement, les affaires. Il avait 65 ans, et rien, chez lui, ne faisait prévoir une fin si prochaine.

Ses obsèques ont eu lieu, hier, à 5 heures de l'après-midi. Un nombreux cortège a accompagné ses restes à leur dernière demeure. M. Dugazon était allié aux familles Nadau, Du Treill et Billand.

Il emporte dans la tombe les regrets de la plupart de ceux qui l'ont connu.

Notes d'album:

Le génie de bien des grands hommes est fait plus souvent qu'on ne le croit, d'emprunts au bagage ignoré des petits.

Les blessures faites par les indifférents, ne laissent pas de cicatrices.

On ne peut servir les hommes qu'en s'exposant à leur ingratitude.

LA LOTERIE.

M. Shields, membre du comité spécial chargé de l'examen du bill de la Loterie, a présenté hier à la Chambre le rapport de la majorité.

A en juger par ce que nous lisons dans les dépêches de Baton Rouge, c'est un manifeste fort éloquent, convainquant même, en faveur de la prolongation de la charte de la Loterie.

Le rapport insiste sur l'urgence absolue de soumettre au peuple l'amendement constitutionnel, à cause de la déplorable situation financière où est placé l'Etat. Il n'y a que deux semaines que les membres de la Législature ont été saisis de la question, tandis que le peuple aura, pendant deux ans, le loisir de l'étudier sous toutes ses faces avant de se prononcer. Qu'on lui laisse donc la faculté de décider en dernier ressort, puisqu'il s'agit de ses plus chers intérêts.

Les levées de la Louisiane ont été emportées par le Mississipi, et on offre de les reconstruire; ses écoles sont fermées les trois-quarts de l'année, et l'on offre de les rouvrir; ses pauvres, ses fous n'ont plus d'asiles et on offre d'en créer; la Nile-Orléans n'est qu'un cloaque, et on offre de l'assainir par le drainage, etc., etc.

La législature a-t-elle bien le droit de repousser tous ces avantages qui seraient le salut de l'Etat, et de refuser au corps électoral le privilège de faire entendre sa voix? Il ne s'agit pas ici de théories, mais d'un fait saisissant, d'un secours inespéré, d'une mesure suprême destinée à assurer l'avenir de la Louisiane.

Les sept-huitièmes du revenu de l'Etat sont payés par des planteurs dont les habitations et les terres sont protégées par des levées. Eh bien! ces digues, manquant de solidité, ont été en grande partie balayées par le fleuve. Qui les relèvera? Ce n'est pas l'Etat qui est ruiné. Acceptons vite l'aide tutélaire qui nous est proposée, etc.

Tel est à peu près le ton du rapport qui est destiné, si nous ne nous trompons, à faire sensation à la Chambre.

La troisième lecture du bill aura lieu aujourd'hui.

TIRAGE OFFICIEL

—DE LA—

Loterie de l'Etat de la Louisiane,

Numéros Simples—Classe F.

A LA NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 17 JUIN 1890.

Liste Complète des Lots Gagnés.

$300,000	59843
$100,000	93301
$100,000	90307
$50,000	77535
$20,000	62493
$20,000	94115
$10,000	4449
$10,000	5769
$10,000	48167
$10,000	5r47
$10,000	60019
$5000	2431
$5000	91435
$5000	48075
$5000	30530
$5000	51419
$5000	60466
$5000	84195
$5000	68954
$5000	71612
$5000	78896

Lots de $2000.

1241	2505	9619	31519	34278
35272	39679	40420	40829	42345
42455	43894	45251	45883	48864
49130	51195	58435	58794	61525
68963	88865	90419	92339	92959

$800

965	2414	2927	5986	5770	5792
6193	6620	6841	8406	10314	10718
10755	10876	11230	12060	12579	14465
15630	15779	15952	17430	18224	18614
19290	20199	26971	27198	27344	28614
28934	29076	29176	30775	32148	32813
35162	35698	36142	37175	37453	38965
39742	39802	40152	43225	43578	44968
45197	47666	47709			
48993	49591	50211	54310	55334	56107
57648	57736	59290	59946	60239	60458
60761	60842	61391	61751	62004	65200
66842	668 2	67428	68500	68552	71537
72235	73687	74797	76162	77129	78198
78765	79952	81476	81649	82583	85264
86374	86061	87694	87821	88266	89200
90552	94042	95184	96909	97063	98438
98671					

$600.

990	1587	1679	1662	2116	2593
2703	2955	3262	3856	4042	4604
5594	6116	6149	7547	8168	8622
9727	9403	9651	9812	12324	12604
12707	12811	12951	13923	14146	14404
15431	154 6	15971	16169	16500	16544
16834	17895	17834	18215	18425	18484
18887	19754	20388	21232	21246	21892
22581	23059	24130	25213	25387	26914
28085	28360	29184	29280	30062	30537
30646	30724	30776	30850	30915	31501
31965	32097	2 484	32540	32700	33411
33609	33999	34756	34857	35046	36234
37179	37272				
37792	37952	38475	39241	41329	41430
42517	42911	44090	44501	45012	45734
47013	47174	48001	50008	50373	50535
51045	51599	53474	54398	55317	57295
57446	57890	59883	59427	60142	60246
60280	60296	60341	60684	60874	60893
60934	61095	62961	63017	64719	65539
66613	66500	66684	66850	67029	67289
67453	67476	67960	68162	68342	68512
69594	69429	69426	70545	71494	71760
71743	71961	73014	73898		
74350	75340	75598	75794	75812	76008
76119	76714	77055	77271	77467	78070
7*357	78839	79436	79872	81034	81149
81736	8142	82476	82898	83261	83271
83292	83522	85155	86140	86355	86532
86894	88387	89953	89194	89853	90853
91182	92164	92316	93469	93622	94646
95252	95267	95886	96079	96339	96527
96894	97835	97935	98345	99210	99480
99615	98625				

$400

366	418	592	791	877	1044
1114	2468	3769	3779	3995	3989
4321	4379	4599	4707	4926	5068
5646	6051	6157	6287	6426	6944
7050	7064	7281	7719	7759	7994
8053	8062	8199	8202	8272	8491
8497	8984	8999	9146	9237	9792
9981	10099	10187	10190	10451	10473
10686	10871	10936	10939	11104	11150
11271	11414	11531	11608	11976	12 88
12199	12204	12219	12495	12914	12984
13085	13091	13637	14233	14491	14718
14724	14829	14911	14985	15061	15142
15524	15686	15764	15885	16208	16215
16324	16330	16338	16630	17252	17660
17670	17936	18470	18639	19043	19369
19402	19853	20120	20307	20498	20500
20589	20803	21398	21680	21859	21866
21959 3	21981	22235	22508	22576	22797
22857	23575	23803	24116	24235	24410
24972	24974	25038	25220	25403	25427
25972	26055	26113	26143	26318	26490
26482	26651	27098	27855	27561	
28067	28147	28 9	28283	28229	28549
29675	29120	29719	29783	30214	30266
30 11	30360	30821	31083	31407	31892
31944	32004	32056	32727	32854	32956
34448	34511	34781	34775	34912	34933
35084	3 304	35443	35565	35934	35980
36051	36077	36147	36315	37233	37274
37590	37736	37764	37912	37960	38011
38301	38673	39659	39720	4016	40553
40881	41111	41118	41165	41380	41711
41848	42039	42209	42381	42438	42672
42786	42892	43079	43952	44159	44238
44268	44724	45266	45518	45481	45881
45927	45345	46359	46515	46838	47385
47613	47867	47961	48224	49131	49345
49603	50481	50556	50857	50895	50983
51184	51249	51323	51363	51329	51775
52003	59119	52409	52570	52736	52932
53007	53109	53536	53759	53853	53865
53876	53941	53996	54010	54265	54515
54792	54832	54898	54964	55373	55435
56256	57902	58015	582.5	58535	58881
58963					
59291	59535	59661	59831	59946	60302
60677	61528	61605	61631	61694	61698
61829	61918	61924	61982	62094	62660
62958	63074	63367	63389	63445	63583
63674	63693	63719	63855	63932	63933
64191	64335	64353	64464	64473	64573
65053	65454	65660	65710	65840	65888
65997	6605	66438	66794	67251	67297
67478	67632	67921	68177	68189	68460
68527	68617	68712	68772	69439	69534
69619	69634	69951	69909	70391	70454
70649	70695	70994	71126	71190	71346
71477	71521	71544	71605	71865	72096
72106	72165	72206	72289	72424	72899
7948	72978	73062	73127	73275	73775
73978	74844	74850	75014	75477	75617
75652	75703	75904	75944	75974	76037
76113	76265	76645	76677	76612	76896
76945	77010	77098	77179	77211	77320
77484	77959	78044	78450	78488	78483
78695	78981	78904	79071	79414	79503
79738	80066	80098	80267	80469	80442
80851	81040	81130	81236	81354	81435
81525	82011	82716	82973	82888	83040
83064	83133	83317	83510	83648	83655
84299	84473	84509	84638	84681	848 0
84863	84919	84933	85319	85599	85621
85844	85049	86285	86270	86497	86575
875 6	87670	87721	87994	88277	88294
88484	88988	88927	89183	89217	89247
89502	90 51	90279	90779	91170	91121
91827	92143	92332	92346	92898	92501
92434	92650	92785	93391	99548	93580
94040	94120	94405	94580	94690	94992
95317	95534	95764	96495	96536	96663
96787	9 850	96851	97317	98177	98190
98514	98525	98539	98774	98825	99149
99346	99548	99573	99814	99843	99706
99916	99965				

Lots d'approximation.

100 numéros de 59793 à 59893 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $300,000—$1,000.

100 numéros de 93151 à 93251 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $100,000—$800.

100 numéros de 90157 à 90257 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $100,000—$400.

999 numéros se terminant par 43, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le gros lot de $300,000—$200.

999 numéros se terminant par 01, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le deuxième gros lot de $100,000—$200.

Le No 59,843 qui a gagné le gros lot de $300,000 a été vendu à New York City; Washington, D. C.; Boston, Mass.; Chicago, Ill.; Houston, Tex. et Hamilton, Ont. Canada. Le No 93,301 a gagné le gros lot de $100,000. Le No 90,307 qui a gagné le gros lot de $100,000 a été vendu à New York City; Boston, Mass.; Washington, D. C.; Joplin, Mo.; Galveston et Dallas, Tex. Le No 77535 qui a gagné le gros lot de $50,000 a été vendu à Washington, D. C.; Boston, Mass.; Chicago, Ill.; San Francisco, Cal.; Lexington, Ky.; Chattanooga, Tenn. et Platte River, Mo. Les Nos 62493 et 94115 ont gagné chacun $20,000. Les Nos 4449, 5769, 48167, 58,478 et 60019 ont gagné chacun $10,000.

LA JOURNÉE DU TRAVAIL EN FRANCE.

—Le projet élaboré par le gouvernement sur la durée du travail dans les usines et les manufactures, fixe la durée légale de la journée à dix heures.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 17 juin—Le trois pour cent est coté à 92 francs 45 centimes.

Banque impériale d'Allemagne.

Berlin, 17 juin—L'état de la banque impériale d'Allemagne indique une augmentation sur les espèces de 6,160,000 marcs.

La Duchesse de Fife.

Londres, 17 juin—On annonce aujourd'hui que la duchesse de Fife, fille du prince et de la princesse de Galles, a mis au monde hier un enfant mort-né.

Mariage de M. Lionel Sackville West et de Mlle Victoria Sackville West.

Londres, 17 juin—Le mariage de M. Lionel Sackville West avec sa cousine Mlle Victoria Sackville West, fille aînée de Lord Sackville, ex-ministre d'Angleterre à Washington, a eu lieu aujourd'hui à Knole Park, Kent, résidence de Lord Sackville.

Le mari est l'héritier des domaines de la famille à Seven Oaks, Kent.

Le choléra en Espagne.

Madrid, 17 juin—Le gouvernement a ordonné qu'un cordon de troupes soit placé autour de tous les districts de la province de Valence infestée par le choléra. On a constaté 7 nouveaux cas à Pueblo de Rugat.

Prisonniers de guerre en liberté.

Le Caire, 17 juin—On annonce que le Mahdi a remis en liberté tous les prisonniers européens faits par ses troupes.

Le bill de M. Smith.

Londres, 17 juin—Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, M. W. H. Smith a annoncé que lundi prochain il présenterait une motion tendant à obtenir que le parlement se réunisse plut tôt; il demandera aussi un écourtement des débats sur le discours de la reine et la suspension jusqu'à la session prochaine, des bills compliqués tels que le bill du rachat des terres.

M. Gladstone a aussi déclaré qu'il présenterait une résolution dans laquelle il critiquera l'adoption de pratiques apportant de si graves changements aux usages parlementaires.

M. Labouchère a proposé l'ajournement afin de permettre de faire une enquête au sujet du sérieux état des affaires publiques, résultat d'un mauvais gouvernement.

M. Parnell et autres ont soutenu la motion et le vote sur son rejet a donné 233 contre 106. M. Smith proposera dans son bill que pendant les sessions tenues après le 1er juillet les bills relatifs aux finances à la Chambre des Lords avec amendements seront seuls pris en considération, mais on ajournera leur adoption à la session générale.

Autre cable transatlantique.

Halifax, 17 juin—Le steamer *Westmeath* qui doit faire communiquer les Bermudes à l'Amérique par cable est arrivé hier ici. Il a quitté les Bermudes jeudi dernier. Il y a eu un léger malentendu avec les autorités militaires au sujet de l'attachement du cable au rivage, à cause des torpilles qui sont semées dans le Chenal qui donne accès au port d'Hamilton. On a immergé dix milles de cable pour réunir la ville à l'île Castle. On a commencé les sondages en vue des Bermudes.

Le fond est uni et doux. Les sondages ont été pratiqués jusqu'à 100 milles d'ici et partout sauf en quelques endroits où il était trop résistant, le fond a été trouvé excellent. Le profondeur maximum a été de 2,830 fathoms (ou 13,-784 pieds) et la température la plus basse de 30 degrés 4.

Le câble sera immergé presque en ligne droite, sauf au banc de Lahaye qu'il contournera. On s'est entendu avec les autorités impériales pour attacher l'extrémité du câble à la partie sud de la ville, près de celui de la Direct U. S. Co.

On commencera l'immersion dans six jours et les ingénieurs qui sont à bord espèrent, tout marchant bien, que le travail sera terminé au 1er juillet et le circuit sera établi trois jours plus tard. Après la pose du cable, le *Westmeath* séjournera trois jours à Halifax, attendant que l'on s'assure du fonctionnement du cable les fabricants accordant ce délai après la pose. Immédiatement après le steamer se rendra à Londres pour embarquer 1,200 milles de cable qui seront posées entre la Martinique et plusieurs îles des Antilles.

Convention démocratique d'Etat.

Little Rock, Ark., 17 juin—La Convention démocratique d'Etat s'est réunie ici aujourd'hui; 74 sur 75 comtés étaient représentés.

Les nominations suivantes ont été faites: Pour gouverneur, James P. Eagle; secrétaire d'Etat, B. B. Chism; auditeur W. S. Dunlop; Avocat général, W. E. Atkinson; surintendant de l'éducation publique, Josiah H. Trian; Trésorier R. B. Morrow; Commissaire des terres de l'Etat, C. B. Meyers; Commissaire d'Agriculture, M. F. Lock.

Nomination congressionnelle.

Little Rock, Ark., 17 juin—La Convention du quatrième district congressionnelle s'est réunie ce soir à Little Rock et à l'unanimité a choisi M. W. L. Ferry, de Pulaski, candidat au Congrès pour remplacer M. J. H. Rogers.

Mordus par des chiens.

Carthage, Ills., 17 juin—Deux autres personnes viennent d'être mordues par des chiens enragés.

Chez l'une d'elles qui a été mordue, il y a plusieurs jours, les symptômes de l'hydrophobie ont fait leur apparition.

Folie.

Kingston, Miss., 17 juin—James Sneil, un riche fermier de Fort Burke a été déclaré fou et interné à l'Asile Usica. Il y a quelques années, M. Sneil demanda des conseils à une clairvoyante, Mme Hix, qui lui dit qu'il devait enfermer un poulain dans une écurie, pendant 16 ans et qu'au bout de ce temps il en retirerait $40,000. L'animal a été enfermé pendant 14 ans et M. Sneil est toujours persuadé qu'il touchera les $40,-000. Cette prédiction avec plusieurs autres non moins ridicules a contribué à lui tourner la tête.

L'immeuble du New Chronicle.

San Francisco, 17 juin—On a inauguré hier le nouveau local du *New Chronicle*, à l'intersection des rues Market, Kearney et Geary, un des plus grands édifices de la côte du Pacifique. On a mis plus d'un an à le construire, et M. H. D. Young, éditeur du *Chronicle*, y a consacré environ un million de dollars. L'édifice a dix étages et une façade de 93 pieds sur les rues Market et Geary.

Il est construit en style roman, a 135 pieds de haut et est surmonté d'une tour de 67 pieds qui a une hauteur totale de son sommet à sa base, de 202 pieds. Ce bâtiment est extrêmement solide, car toutes les poutres, les madriers, les colonnes qui supportent l'édifice sont en acier. Les murs sont en grès brun foncé et en brique rouge comprimée, le tout décoré de motifs en terre cuite.

Dans la tour se trouve une immense horloge à quatre cadrans, ayant chacun 16 pieds de diamètre. A l'intérieur le marbre blanc a été beaucoup employé.

Il y a deux élévateurs pour les personnes qui vont et viennent dans l'établissement, un élévateur pour les fardeaux, des tubes pneumatiques, des appareils à envoyer la malle et autres commodités. Les presses imprimeront des journaux de huit à vingt-quatre pages à raison de 40,000 numéros par heure.

Un splendide feu d'artifice a été tiré sur le toit du bâtiment qu'entourait une foule considérable, qui n'a pas ménagé ses applaudissements et ses cris d'enthousiasme.

Récoltes en feu.

Merecedes, Cal., 17 juin—Un incendie qui a pris dans une maison à 5 milles d'ici, hier dans l'après-midi, a gagné les champs de blé et dévoré les récoltes pendant cinq heures et n'a cessé que faute d'aliments, en arrivant à un champ en friche, après avoir parcouru une distance de 13 milles.

Plus de 1,000 personnes ont fait de vains efforts pour arrêter la marche des flammes qui ont causé $20,000 de pertes.

La loi sur les Chinois.

Tuckson, Ariz., 17 juin—H. H. Scheil, inspecteur des Etats-Unis, a arrêté hier deux Chinois accusés d'avoir violé la loi d'exclusion. Ils avaient franchi la frontière mexicaine pour entrer sur le sol des Etats-Unis, près de Laredo.

Exportation d'or.

New York, 17 juin—MM. Heidelbach, Ickelheimer & Cie ont envoyé l'ordre d'expédier $500,000 en or en Europe.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 17 juin.—Le Silver bill a été adopté par 42 voix contre 25. Le vote, en détail, a été comme suit:

Oui—MM. Bates, Berry, Blodgett, Butler, Call, Cameron, Cockrell, Coke, Colquitt, Daniel, Eustis, George, Gorman, Harris, Hearst, Ingalls, Jones (Ark.), Jones, Kenna, Manderson, Mitchell, Moody, Morgan, Paddock, Pascoe, Payne, Pierce, PlumB, Power, Pugh, Ranson, Reagan, Sanders, Squire, Stewart, Teller, Turpie, Vance, Vest, Woorhees, Walthal, Wolcott—42.

Non—MM. Aldrich, Allen, Allison, Blair, Casey, Chandler, Cullom Dawes, Edmunds, Evarts, Frye, Gray, Hale, Hawley, Hiscock, Hoar, McPherson, Merrill, Plott, Sawyer, Shermann, Spooner, Stockbridge, Washburn, Wilson (Mar.)—25.

Chambre.

Washington, D. C., 17 juin.—M. Kerr, de l'Iowa, a présenté le rapport du comité de conférence sur le bill relatif à la construction d'un édifice public à Alexandrie, Lne., au coût de $60,000. La Chambre a adopté le rapport.

Sur motion de M. Brewer, du Michigan, le bill du Sénat pour venir en aide à l'Académie militaire du Michigan a été adopté.

La Chambre s'est ensuite formé en comité général sur le bill d'allocations diverses civile.

M. Burrows, du Michigan, occupait le fauteuil présidentiel.

Le comité du Commerce et le bill des rivières et ports.

Washington, D. C., 17 juin—Les augmentations les plus importantes faites par le comité du commerce du Sénat au bill des rivières et ports sont comme suit:

Rivière Arkansas, $50,000.

Rivière Tennessee en aval de Chattanooga, $75,000.

Réservoirs à l'embouchure du Mississipi $40,000.

Fleuve Mississipi depuis la tête des passes jusqu'à l'embouchure de l'Ohio, $1,653,000 (dont $1,000,000 avait déjà été accordé par la Chambre à la session actuelle du Congrès par une résolution conjointe et a été pour cette raison biffé du bill de la Chambre et rétabli par le comité du Sénat, aucune action n'ayant été prise sur la résolution conjointe de la Chambre.

Rivière Missouri, $350,000.

Le ministre d'Allemagne à Washington.

Washington, 17 juin.—Le mariage du baron Von Zedwitz, ministre allemand à Washington, avec Mlle Lena Caldwell, a eu lieu ce matin, à 11 heures, dans la chapelle de l'Université catholique d'Amérique en cette ville.

La mariée est la plus jeune sœur de Mlle Mary Gweldoline Caldwell.

Mlle Lili a eu six ans le matin même, et annonce à son bon-papa qu'elle sera bien sage, désormais.

—Mais il me semble que tu as bien pleuré quand on t'a lavée tout à l'heure, lui dit-il.

—Oui, mais il n'était que sept heures, et j'ai eu six ans à neuf heures et demie!

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottagère à l'encan, No 84 rue Polymnie, entre Carondelet et Baronne, et No 426 rue St-André.

Succession de Michael L. O'Connell.

No 29,982.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. Roey, encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 juin 1890 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté le 14 mai 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un cottage à deux étages, cottage de choix, No 84 rue Polymnie, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Chemin Félicité, Carondelet et Baronne. Le terrain est composé de deux lots, désignés comme lots Nos 7 et 8, ce tout ensemble mesurant 54 pieds 4 pouces de face à la rue Polymnie, 54 pieds 5 pouces et 4 lignes de face au Chemin Félicité, 119 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet et 108 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté de la rue Baronne.

Ensemble avec et comprenant un morceau de terre désigné par la lettre K formant toute la façade du dit carré rue Félicité et mesurant 292 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur et 1 pied 2 pouces et 1 ligne de façade rue Carondelet. Cette propriété constitue une attrayante et confortable demeure dans un agréable quartier contigue et avoisinant les maisons de résidence de MM. Gonzales, Edwards et Kausler.

2° Le cottage double, en bois, Nos 426 et 426 1|2 rue St-André, dans le Quatrième district de cette ville, dans le carré de la rue St-André; Dryades Joséphine et Le terrain est désigné par le No 6 et mesure 23 pieds de façade rue St-André sur 90 pieds de profondeur, entre ligne parallèles, et le tout bien bâti; les chars de la rue Dryades passent devant la propriété.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes arriérées, pour cette année, 1890, et devront poser 10 pour cent du prix de leurs enchères au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant John G. Eustis, notaire.

17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une nouvelle résidence-cottage rue Troisième.

(Carrollton.)

Succession d'Adolphe Fristche.

No 29,345.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "C".

PAR MACON, PAUL & DENIS, encanteurs—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1890, dans l'affaire de la succession d'Adolphe Fritsche, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement ville de Carrollton, dans l'îlet No 12 "B", maintenant 112 du nouveau plan de la ville, borné par les rues Léonidas, Jeff.rson, Troisième et Burthe. Le dit lot est désigné par le No 11 et mesure 30 pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, et selon le plan de W. H. Williams, voyer, en date du 23 décembre 1863 et déposé en l'étude de O. C. Porter, ancien notaire. Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec galerie, cave, etc., louée six dollars par mois; joli voisinage, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Diebel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

24mai—24 31—7 14 21 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et Grand Terrain Dans le Troisième District.

No 28,281—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de Joseph Schwarts.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 21 mai 1890, dans l'affaire de la succession de Joseph Schwarts, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Urquhart et Girod, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, désigné par le No 486 de la rue Bagatelle.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, cuisine, bâtisse, entrée pour wagon, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

27 mai—27 31—7 14 21 28 juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Paul Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30.444—Division C.—Attendu que William Forstall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul Forstall, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont à concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juin—14 19 22

Succession de Reuben Hussey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,915—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vines, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juin—14 19 22

Mme R. L. Hoyle vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,154—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme R. L. Hoyle, comme syndic provisoire des créanciers, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 juin—11, 15, 20

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.		Départ.	
No 1	8:55 am	No 2	5:00 pm
No 3	5:55 pm	No 4	7:55 am
No 5	10:10 am	No 6	3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Mail	7:00 am	No 4 Fast Ex.	8:15 am
No 7 Coast Acc.	9:05 am	No 6 Lim. Ex.	3:15 pm
No 1 Lim. Ex.	9:15 pm	No 8 Coast Acc.	5:40 pm
No 5 Fast Ex.	7:20 pm	No 2 Fast Mail	8:00 pm
Excursion dimanche et mercr.	9:45 pm	Excursion dimanche et mercr.	7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée et départ des trains du dépôt du Queen and Crescent comme suit:

Ar ivée.......11:30 am | Départ..........2 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	9:00 am
No 54 B. R.		No 53 B. R.	8:00 am

MORGAN LINE.

No 19	8:10 am	No 20	4:05 pm
No 17, local	7:50 pm	No 18, local	7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	11:25 am	No 6 Fastline	8:45 am
No 5 Fast line	7:00 am	No 2 Limited	4:00 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Pour le dimanche.

No 43............7 pm | No 44..............7:45 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 41..........8:50 am | No 42...............4:00 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:90 a m	4:00 a m	Pte-la Hache	7:00 am
4:50 p m			5:00 pm
		Shel Beach	9:30 am
	Dimanche.		
10:10 am	8 pm	6:00 am	4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 18 JUIN 1890.

Bayou Goula—MARY Z. COMEAUX, à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Atchafalaya—WARREN, à 5 P M
Ouachita River—JOSIE W. à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

JEUDI, 19 JUIN 1890.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 17 juin—Le fleuve monte. Temps pluvieux. Départ, City of Cairo pour St-Louis à 10 a m.

Memphis, 17 juin, soir—Le fleuve a haussé de 3 pouces. Temps couvert et chaud. Montant, Future City pour St Louis à 8 p m; City of Cairo pour St-Louis à 10 a m. Descendant, Arkansas City pour Natchez à 8 p m. Départ, Big Sandy pour Cincinnati à 6 p m.

Caire, 17 juin—Le fleuve a 23 pieds 2 pouces et monte. Temps couvert et chaud. Arrivée John A Wood de la Nlle-Orléans à 7 pm; Belle Memphis de Natchez à 7 pm. Départ, Belle Memphis pour St-Louis à 8 p m.

Caire, 17 juin, soir—Le fleuve monte. Temps couvert et chaud.

Louisville, 17 juin—La rivière baisse—9 pieds 8 pouces dans le canal; 7 pieds 4 pouces aux chutes. Temps beau et chaud.

Louisville, 17 juin, soir—La rivière baisse—7 pieds 2 pouces aux chutes, 9 pieds 1 pouce dans le canal. Temps clair et agréable.

Evansville, 17 juin—La rivière a 16 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Le soir—La rivière a 16 pieds 7 pouces et monte. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 17 juin—La rivière a 16 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Pittsburg, 17 juin—La rivière a 5 pieds et baisse. Temps clair.

Pittsburg, 17 juin, soir—La rivière 5 pieds et baisse. Temps clair et chaud.

Wheeling, 17 juin—La rivière a 9 pieds et baisse. Temps couvert et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 17 juin 6 p m—Vent du sud-ouest. Arrivés à 12:40 a m, steamship El Mar, capitaine Hawthorn, de New-York; steamship anglais Stroma, capitaine McFarlane, de Belize, Hond.; à 6:20 a m, steamship Wm G Hewes, capitaine Staples, de Bluefields; barque portugaise Sarcia, capitaine Reis, de Rio de Janeiro.

Départ, steamship Havre pour Havre via Anvers.

Marchés.

Paris, 17 juin—Les rentes 3 pour cent—92 francs 45c.

Londres, 17 juin, 4 p m—Consols à la clôture 97 7|16 au comptant et 97 1|2 à terme.

Havane, 17 juin.—Or espagnol 243 1|4 à 242 1|2. Change calme. Sucre calme.

Liverpool, 17 juin. Coton—Calme et en baisse. Middling 6 7|16d.

Ventes 5,000 balles, y compris 500 pour la spéculation et l'exportation, et 4,100 balles coton américain.

New York, 17 juin.—Coton calme. Middling Uplands 12 3|16. Middling Orleans 12 3|8.

Ventes 79 balles.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en juin 11 96, juillet 12 00; août 11 83; septembre 11 02; octobre 10.61; novembre 10.48; décembre 10.46; janvier 10.51; février 10.56; mars 10.58.

New-York 17 juin—Coton calme. Middling Uplands 12 3|16. Middling Orleans 12 3|8.

Ventes 130 balles.

Futurs—stables à la clôture. Ventes 574,000 balles.

Livraison en juin 12.01, juillet 12.02, août 11.85, septembre 11.05, octobre 10.64, novembre 10.50, décembre 10.50, janvier 10.54, février 10.59.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 17 JUIN 1890.

EXPEDIES EN DOUANE.

Barque (aut) Vinka, Thian, Oporto.
Steamship (am) Wanderer, Raymond, Puerto Cortes, sur lest.
Steamship (am) El Mar, Hawthorn, New York.
Steamship (am) Hudson, Kemble, New York.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Stroma, McFarlane, Puerto Cortes via Livingston et Bélise.
Steamship El Mar, Hawthorn, New York.
Steamship Wm G Hewes, Staples, Bluefields.

A LA QUARANTAINE.

Barque (port) Sarcia, Reis, Rio de Janeiro.

BATEAUX A VAPEUR

Assumption, Dodd, Lockport.
Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
E W Cole, Blanchard, Lockport.
Warren, Kenison, Washington.

EXPORTATIONS.

OPORTO—par barque Vinka—48,237 douves en chêne.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Stroma — 16,269 régimes figues bananes 38,000 cocos 3 barils mangos Macheca Bros—$14,952 en or J B Lowe 1 boîte ore argent J P Richardson.

PUERTO CORTEZ—par steamship Wanderer—10,000 régimes figues bananes, Macheca Bros.

UTILLA—par steamship S Pizzati—17,176 régimes figues bananes 14,200 bananes 7356 cocos 1618 ananas 19 barils mangos 3 barils limons S Oteri.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Assumption—376 barils sucre et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—100 barils mélasse et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer E W Cole—40 boucts sucre 510 barils sucre 145 barils mélasse et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer Warren 2 balles coton 40 sacs riz brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—300 barils sucre et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD Fret assorti......No 2—193 barils sucre et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—2 wagons boucts tabac et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 1 boucts sucre 50 barils vin et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—28 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. —Fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—6 balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 16 juin 1890.

A F B. Dodart, Agent.

Le steamship français La Bourgogne est arrivé au Havre, à 11 A. M. aujourd'hui.

A. FORGET.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Dorado, Byrne	parti 14 juin
Steamship Louisiana, Gager	parti 14 juin
Steamship New-York, Parker	parti 13 juin
Steamship Chalmette, Percy	parti 13 juin

LIVERPOOL.

Steamship Inventor, Bl..ex	parti 27 avril
Steamship Statesman, Jones	parti 23 mai
Steamship Haytian, Coward	parti 10 mai
Steamship Floridian, Sandry	parti 17 mai
Steamship Darien, Wallace	parti 8 mai
Steamship Architect, Bond	parti 22 mai
Steamship Cuban, Anson	parti 28 mai
Steamship Historian, Buddle	parti 24 mai
Steamship Yucatan, Fost	parti 31 mai
Steamship Taxan, King	parti 3 juin
Steamship American, Bertie	parti 5 juin
Steamship Explorer, Jones	parti 12 juin
Steamship Mariner	parti 14 juin
Steamship Costa Rican, Alexander	parti 17 juin

LONDRES.

Steamship European, Johnston	parti 11 juin

ANVERS

Steamship Nantes, Manoni	parti 15 mai
Steamship Marseille, Mollière	parti 23 mai
Steamship Kennett, Lake	parti 28 avril
Steamship Para	parti 3 juin

BORDEAUX.

Steamship Marseille, Mellière	parti 2 juin

HAMBOURG.

Steamship Valesia, Marzen	parti 22 avril
Steamship Galacia	parti 24 mai

LISBONNE

Barque Commercio, Cavaldo	partie 17 mai

MONTEVIDEO.

Barque Amielie Galatola, Scotto	partie 3 mars

GENES.

Barque Goschen, Hillerns	parti 19 avril
Barque Valenia de Dio, Olivari	partie 18 avril

PALERME

Steamship Annie, Ormiston	parti 26 mai
Steamship Efficient, Harris	parti 10 juin

SALERNO.

Barque Marco Polo, Gunderson	partie 28 mars

RIO DE JANEIRO.

Navire Thérèse, Storm	parti 29 avril
Barque Sercia, Reis	parti 26 avril
Steamship Pascal	parti 27 mai

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Amarrage
Albert	France	1er dist. 15

[?]	[?]	4e dist. 41
[?]	New York	Alger
[?]	Port Limon	1er dist. 13
Guasto	Bocas del Toro	Alger
Jamaican	Liverpool	1er dist. 27
[?]	Bocas del Toro	Alger
Professor	Liverpool	Southport
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 14
Stroma	Belize	3e dist. 30
Trinacria	Gênes	1er dist. 12
Tabasquano	En réparation	Alger
Vesta	Liverpool	Gretna
Whitney	Laid up	Alger
Welhaven	Truxillo	1er dist. 15
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
	NAVIRES	
Fawn	....	4e dist. 45
Stephan	Brême	4e dist. 43
	BARQUES	
Auguste	Brême	4e dist. 42
Anna	Brême	Gretna
Barcelona	Barcelone	rue Se
Oracle	Espagne et Portugal	1er dist. 33
	BRICKS	
Josefita	Mexique	3e dist. 26
	GOELETTES	
Ira B Ellems	....	rue Se
Jos P Macheca	....	3e dist. 29
E candas	....	3e dist. 18
Santo Oteri	....	1er dist. 13

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes:

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER,

P. O. Box 725

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern. Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Rawnes et Dauphine

VIN GALLEGOS, 50 CENTS LE GAL.

HENRY L. VILLERE

Avec E. Deléry, Pharmacien,

255 Dauphine, coin Marigny.

Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Deléry.

Sept—Jan—Dim. Mar. Jeu.

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Capital autorisé..........$50,000,000
Actions.....................$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:

Henry Gardes...Président American Nat. Bank
George Q. Preston...Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare..........Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder.................A. B Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.........Richardson & May
Jules A. Blanc.........................Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala.........Capitaliste
John Hanson Kennard........................Avocat
E. H. Power

OFFICIERS:

Président..........................HENRY GARDES
Vice-Président..........JOS. A. SHAKSPEARE
Secrétaire..................................HENRY GINDER
Trésorier..................................JULES A. BLANC
Avocat Général..JOHN HANSON KENNARD
Directeur Général..........................E. H. POWER

CE PLAN EST

Le meilleur pour l'emprunteur!

Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!

1erjuin—1 an

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,394—Division A.—Mme Lizette Kuntz vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des propriétés de Mme Lizette Kuntz, femme de Henry Kuntz, pétitionnaire dans cette affaire, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit ordonnée et tenue pardevant Edgar M. Cahn, notaire, à son bureau, No 21 Commercial Place, en cette ville, le SAMEDI, 12me jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes les poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; que O. W. Long, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1890.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

13 juin—13 29—juil 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,448—Division A.—Paul J. Christian vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Paul J. Christian, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire en cette ville, en son office dans le Denegre Building, Nos 33 et 35 de la rue Carondelet, le MERCREDI, 16me jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 juin 1890.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

14 juin—14 30—16 juil.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 30 276—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour.—Que la présente pétition soit enliassée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer et de voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 mai—24—juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Dermitzer & Vorster vs leurs créanciers—No 30,254—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la raison sociale de Dermitzer & Vorster composée de Charles Dermitzer et Arnold Vorster soit convoquée et tenue pardevant Arthur McGuirk, Esq., notaire, en son bureau Morris Building, en cette ville, le MERCREDI, 9me jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que P. A. Ducros, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 30 mai 1890.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

23 mai—22—juin 7 21

Avondale Cottage.

BAIE ST-LOUIS, MISS.

Pension des mieux tenues où les familles trouveront tout le confort désirable à des prix modérés.

18 mai—1m

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 92 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LaBresse, fondé de pouvoirs (assignee) de N. A. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se présenter pour le recouvrement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.

Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency)

M. Aranzoff	A. M. Agoiesta.
F. Alpuntz	A. Alzieser.
Joseph Batt	Joseph Bragara.
A. Haybi & Co.	Dr. I Bardes
W. R. Bell	W. R. Bell, adm.eist r
B. Benjamin & Co.	A. Bedault & Co.
Louis Balloe	Bercier & De Smet
L. Bobolet	F. Bolden
J. Brandon	F. Brees
J. F. Bartnolomy	Louis Bauer
Bernie & Bro.	B. Beltran
C. Barbe	H. E. Barlede
J. A. Blaffer & Co.	W. Alexandre Bates
Jean Ballenoie	J. A. Berdusst
Samuel Banders	Comagorie & Lambert
James D. Coleman	F. Calloway, agent
Amadie Couturie	P. Caro
Lucy Curtis	François Carrere
Creole Fire Co. No. 9	Cassidy & Miller
P. Casse, agent	P. Casse
Eugene Conlon	M. Connell
J. Cassard	L. Charoot
J. H. Chipot	Herman Curtius
Louis Chaplain	John Crickard
Etienne Dubois	Dubois & Lemaniere
Mme Louis De Galle	P. Duchenne
T. R. Dunbar	A. Duhamel
P. Dujan	J. O. Benis
Arthur Denis	De Baker Hart & Co.
Dominique Deaz	George Dogan
O. Drouet	G. M. Dell
A. Dumestre	M. T. Ducros
Davallier & Co.	A. De Sainte Gême
S. Escoffier	Manuel Elliott
Percival Fergey	Florian Flange
F. R. Fleitas	Feicy, Conger & Co.
J. A. Fernandez	Funish
Fritz & Brandes	Charles Fitz
J. R. Frank	M. Fellex
Gustave Furatte	R. C. Feinour
Felber & Genssenheim	G. R. Finalay
Mme Gust. Fournade	Joseph Gaughelmer
Joseph Gatzinger	Generelly & Aliex
T. Generelly	A. Grenehy
Isadore Gerand	Fred Good
Goldenbow & Kelly	Mme Arséne Guivand
G. H. Gardner & Co.	Howard German
S. Guignoli	J. Garidel
E. J. Hamilton	Harman & Vignes
J. M. Hermans & Co.	George How, M. D.
Mme Anna Hill	R. Herreo
O. C. Heitz	Mme Henry Hébert
Marx Israel	Isaac Aycock & Co
Johnson & Masson	G. R. Johnson
Jeannenaud & Co.	J. M. Justiniani
B. Jahreng	F. Jaufroid
Harriet Johnson	Emile Kern
C. W. Kollender	Kendig & Co.
Dr R. Kunnemann	Anatole Léaumont
Joseph Larrieu	E. Laplace
M. Lamasson	E. Lehmann
C. L'Hote & Co.	La. Mutt. Life Ins. Co.
Edward Lisohy	Lang & Bernheimer
Labouisse & Dehls	Mme J. B. Lopez
T. Lafas	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux	Peter Lamis
E. Montgase & Co.	Charles Masson
A. J. Montoin	J. Mandin
M. Mann	R. Musgrove, agent
P. Macon	O. M. Maagin
J. G. Monroe, curator	Maignan & Leborde
Chas Masstan, Suc. de	J. Massoud
Philip McCabe	J. Marcus
Lucien Mollie	Orville Marigny
A. May	V. Maignan
Dr A. Metzler	H. Marks
Michael Meilleux	Eurelie Nivette
Norton & Bell	Frank Oberhauser
A. Olivier & Co.	E. D. Onden exécuteur
S. Poble	S. P. Parmly, agent
Mme Anna Periguse	Pritchard & Bookham
A. Petit	Perkins, Swenson & Co.
E. Pedarre	S. R. Packard
A. Pajlasio	R. Piffet
P. Puza	Planters Cotton Press
A. Quinche Fils	H. Robeson
E. Roger & Co.	J. Reviere
J. Sisson	Mme Anne Saren
J. E. Sarrazin	William Swaab
G. Schmidt	Southern Bank Culture Assn.
Sauvage	
R. Smith	Swanbacker & Dryer
M. Scot	H. F. Strohm
Smith & Co.	Schneider & Zuberbier
F. Sancho	J. Siegfried & Co.
D. H. Symmes	F. Seelbury
J. E. Seelart Schalter	J. Stewart
David Sterrit	A. Stewart
Mme E.	C. Singleton
W. F. Schmiederer	Alfred Simon
H. W. Seria	F. Toutsbaum & Co.
Taboline Th	J. A. Tarascon
A. Turner	H. E. Todd & Co
Samuel M. Todd	J. A. Tyler
W. Van Benthuysen	E. A. Vogel
E. Verdon	Geo A. Vignaud
Pablo Vallotte	François Vairin
Pablo Wagner	Adolf Wein
Wm Wiese, Suc. de	E. A. Wein
Williamson & Moody	James Wilson
R. Wimberly	
R. [?]	D. A. Lutz & [?]

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE,—PAROISSE D'ORLEANS.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grace mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DEWEY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés, personnellement ont comparu les personnes dont les noms sont ci-après relatés, et ont déclaré que, prévalant des droits et privilèges à eux conférés par les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes s'engagent et s'unissent eux-mêmes, et ceux qui s'y joindront par la suite, pour former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et le président de la corporation, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations en tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci-dessus pour la pleine période de quatre-vingt-quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec le devise qui sera adoptée par elle, lequel sceau pourra être changé comme on le jugera convenable; d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation, lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation; de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation de la propriété mobilière et immobilière; et d'ériger toutes les bâtisses et machines et autres accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain ou un bâtiment ou des bâtiments dans cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drêche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million, cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisé en ou représenté par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500 000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrites. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû, s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires, et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M. et 2 P. M., élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle-Orléans; et chaque actionnaire aura le droit, à toute telle élection, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action du fonds capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précédèrent l'élection.

La majorité des votes donnés, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection; et, à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice-président de même qu'un secrétaire; ce dernier pourra être ou ne pas être actionnaire; et fixer tels autres officiers subordonnés qu'ils verront, ce qui pourrait exiger les circonstances; et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, ou si le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou une autre cause, le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance, remplira celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un ou ceux qui auraient qualité.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier serait dans l'impossibilité d'agir; et en cas de sa mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le prochain soit élu; élection qui se fera par le Conseil d'administration dans la quinzaine qui suivra la vacance causée par la mort ou la démission du président, conformément aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation ne peut être changé modifié ou altéré, ou cette corporation être dissoute, qu'avec le consentement des deux tiers des actions représentées et votant à une assemblée générale des actionnaires, convoquée dans ce but par le Conseil d'administration, après avis en meeting général quelconque des actionnaires qui pourront être présents d'une façon, après que trente jours d'avis du dit meeting auront été donnés par une annonce dans un journal quotidien publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Les changements au capital exigeant, en outre de l'avis ci-dessus, quarante jours d'avis précédant celui-ci, et à remettre par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction; elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte, des choses qui seront nécessaires pour réaliser le but et les objets de cette corporation, savoir:

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert P. Noll, et G. Fasbale, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers resteront dans leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur; l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis indiquant quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus, fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville; cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès-verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci-dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites partie et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé	PH. W. DIELMANN,
PETER BLAISE,	J. LANGLES,
H. LOCTE	ALBERT P. NOLL,
THEO. BRUMMER,	ERNEST PRAGST,
GEO. FAEHNLE,	C. G. REBENTISCH,

J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

{SCEAU} Signé: GEO GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.

Je Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.

11 mai—11 19 26—4 10 juin

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75c.